

RÉSEAU AGRICOLE DES ÎLES ATLANTIQUES

Impact du coronavirus sur les exploitations et filières agricoles insulaires

Note d'information

Objet

La présente note s'appuie sur une série d'enquêtes téléphoniques réalisée au mois d'avril par le Réseau agricole des îles atlantiques (RAIA), auprès d'agriculteurs et de techniciens de collectivité présents sur les îles de l'Atlantique.

Elle a pour objectif de présenter de manière synthétique les **conséquences à ce jour** de la crise du coronavirus sur les exploitations et filières agricoles insulaires et les **mesures de soutien** que la situation nécessite.

Le Réseau Agricole des Iles Atlantiques (RAIA)

Le RAIA est une association qui regroupe des agriculteurs, des citoyens et des élus dans l'objectif de faciliter le **maintien et le développement d'une agriculture durable dans les îles** de la façade atlantique française, en région Bretagne et dans les départements de Vendée et de Charente-Maritime.



A. Activité agricole

En ce qui concerne les travaux prévus normalement pour cette saison, les principales difficultés exprimées sont liées à la **perturbation des services de transport maritime**. En effet, le nombre de dessertes quotidiennes a été réduit pour la majorité des îles ([Annexe 1 : Modification de la fréquence des dessertes maritimes pendant le confinement](#)).

Dans certains cas, les produits indispensables à l'activité commandés par les producteurs n'ont pas pu passer sur le bateau, car **considérés comme non prioritaires** : plants maraichers, engrais. Néanmoins, l'adaptation progressive de la législation (plans et semences considérés ultérieurement comme de première nécessité) et la négociation avec les sociétés de transport ont permis de résoudre ces difficultés.

Les difficultés persistent néanmoins dans le cadre des déplacements nécessaires à la réparation du matériel agricole, car il n'y a pas de concessionnaires sur les îles.

Trouver de la **main d'œuvre saisonnière** n'a pas représenté une difficulté majeure, des saisonniers était déjà arrivés au mois de mars et la main d'œuvre étant pour partie locale. Pour les agriculteurs qui faisaient habituellement appel à des stagiaires et dont les stages ont été annulés, la charge de travail est alourdie. Le temps de travail d'encadrement des salariés est multiplié par les mesures sanitaires mise en place sur les exploitations.

Dans l'ensemble, les travaux agricoles (plantations, semis...) prévus pour cette période ont été réalisés.

Les travaux de construction ou d'aménagement ont en revanche pris beaucoup de retard, la plupart des entreprises réalisant ces travaux étant fermées. **Cette situation est extrêmement pénalisante dans le cas des installations en cours**, pour lesquelles le démarrage de l'activité dépend de l'arrivée du matériel commandé et de travaux de construction spécifiques (laboratoire de transformation, serre...). Dans ces cas-là, les difficultés sont aggravées par les retards administratifs (obtention de crédits), l'absence de clientèle déjà établie et l'impossibilité de commercialiser auprès d'une clientèle touristique.

Ces constats nous alertent sur la nécessité de :

- Soutenir spécifiquement les **agriculteurs en cours d'installation dans les îles**, dont l'établissement est particulièrement délicat (Loi Littoral, coût du foncier...) et néanmoins crucial pour le renouvellement des générations d'agriculteurs et le maintien d'une certaine autonomie alimentaire dans les îles.
- Faire reconnaître, pour l'avenir, la spécificité des **produits nécessaires à l'exploitation agricole**, au même titre que les produits alimentaires, dans les documents qui régissent les dessertes maritimes entre les îles et le continent.

B. Accès au marché pour les productions insulaires

Plusieurs tendances distinctes se dégagent selon le type de production et le mode de commercialisation habituel (vente directe, filière mixte ou longue) :

Pour les productions maraîchères, la crise intervient à une période de soudure entre les légumes d'hiver et d'été : il y a relativement peu de volume à la vente si l'on compare aux productions estivales. **Toutes les personnes enquêtées réussissent pour le moment à commercialiser l'intégralité de leur production en frais.**

En élevage, la situation va rapidement se détériorer. Pour la plupart des éleveurs bovins ou ovins, **la nécessité de transporter les animaux sur le continent pour l'abattage et la découpe de la viande est complexifié par le faible nombre de dessertes** (sauf pour les îles à pont). A Belle-Ile-en-mer, par exemple, le camion de transport des bovins ne fait pas partie des véhicules prioritaires sur le bateau. De plus, certains débouchés ont disparu : fermeture d'une partie des marchés au cadran où sont vendus en vif les veaux, les jeunes bovins et une partie des vaches de réforme. En élevage ovin, les lots d'animaux qui devaient être vendus en vente directe pour la période pascale ont pu l'être pour partie, mais ils ne constituent qu'une faible part du total des animaux produits pour la saison estivale.

Les éleveurs concernés gardent les animaux pour l'instant, mais **cela occasionne des surcoûts importants notamment en termes d'alimentation animale.**

Pour les agriculteurs réalisant de la vente directe, individuelle ou collective, **le constat de l'apparition de nouveaux clients est unanime.** L'arrivée de résidents secondaires ou des familles de résidents permanents en début ou en cours de confinement a créé une clientèle supplémentaire, même si les agriculteurs relativisent les annonces faites par la presse d'arrivées « massives ». Les avis sont cependant mitigés sur **la pérennité post-confinement** de cette clientèle.

Les agriculteurs qui commercialisent via des **filières longues très structurées**, pour lesquelles le transport a été peu impacté, font état de « **très peu de changement** » :

- filière lait à Belle-Ile-en-Mer : le camion de lait fait partie des véhicules prioritaires sur le bateau, et pour l'instant la laiterie n'a pas demandé de diminution de production,
- filières légumières de Batz : le service de la barge transportant le fret est globalement maintenu, et les grossistes du continent qui se chargent d'écouler les produits semblent trouver des débouchés assez facilement en GMS et magasins bio,
- la filière pomme de terre à Noirmoutier : la coopérative a continué son activité, le confinement intervenant pendant les deux mois que dure la saison des pommes de terre primeur,
- filières sel sur les îles de Ré et Noirmoutier : les ventes des coopératives se maintiennent grâce à la demande de la grande distribution.

Des baisses de prix sont cependant déjà apparues (pommes de terre primeur de Noirmoutier) ou annoncées (filiale lait). Les produits bio tirent leur épingle du jeu, car la demande en produits alimentaires bio a augmenté depuis le début du confinement.

Les producteurs réalisant de la **vente directe auprès d'une clientèle touristique saisonnière** sont très fortement impactés : c'est le cas des sauniers indépendants sur l'île de Ré, et des viticulteurs réalisant de la vente directe (hors coopérative) à Ré et Oléron.

Ces témoignages nous alertent sur :

- La nécessité d'un **appui financier complémentaire post-crise** pour les producteurs dont le cycle d'exploitation et la trésorerie seront obérés sur une année complète, du fait de la forte saisonnalité de leur activité.
- L'importance de travailler à la **mise en place d'équipements permettant de transformer et commercialiser les produits bruts** sur les îles pour limiter la dépendance au transport.

C. Stratégies d'adaptation

A court terme

Les **modalités de commercialisation se sont déjà adaptées** afin d'appliquer les mesures sanitaires. Ainsi, la **livraison de paniers** à domicile est un débouché qui a pris beaucoup d'ampleur. Les systèmes de pré-commande par internet connaissent un grand succès. Des **parcours de vente adaptés** ont été mis en place dans les points de vente collectif et à la ferme. Enfin, le **recours aux réseaux sociaux** est important : il s'appuie sur des structures préexistantes (par exemple, le « Forum de discussion Belle-Ile », un groupe Facebook qui regroupe une partie de la population belliloise) et permet de communiquer facilement sur les nouvelles modalités de commercialisation.

Ces changements dans l'organisation logistique quotidienne génèrent une **augmentation importante du temps de travail** affecté aux tâches de préparation des produits et des commandes, ainsi qu'à la livraison.

A moyen terme

Les interrogations des producteurs sont vives sur la **conduite à tenir** pour les mois qui viennent.

En ce qui concerne la production à proprement parler, la majorité des agriculteurs n'a pas arrêté sa décision sur la stratégie à adopter, car les incertitudes et l'anxiété se cristallisent autour de **l'existence ou non d'une réelle saison touristique cet été**.

Des arbitrages sont déjà réalisés sur l'embauche ou non de salariés en juillet et août : se passer d'une embauche, surtout si les ventes restent faibles, permettra de limiter les charges. D'autant qu'avec l'arrivée de la saison estivale, **de grandes quantités de produits vont se retrouver à vendre en même temps** : s'il y a peu de clients, les prix vont baisser.

En ce qui concerne la commercialisation, la plupart des agriculteurs en vente directe n'ont pas encore pris position pour rechercher des débouchés complémentaires. En effet, **la mobilisation de nouveaux débouchés interroge sur leur maintien ultérieur** : pourra-t-on « laisser tomber » dans quelques mois des structures qui ont dépanné pendant la crise, mais auxquelles le recours est plus complexe (magasin bio VS vente à la ferme).

En ce qui concerne les mesures de soutien, les agriculteurs sont globalement défavorables à des mesures type avances remboursables ou report de cotisation, qui ne feront « qu'alourdir la facture dans quelques mois, alors qu'il n'y aura toujours pas de trésorerie ». **La mesure qui semble la plus adaptée est le décalage sans frais des mensualités des crédits en cours**.

Ces constats nous alertent sur la nécessité de :

- Négocier dès maintenant des **tarifications spécifiques de transport** pour l'export de production agricole, afin de faciliter la mise en marché sur le continent pour les agriculteurs impactés par la perte des débouchés saisonniers,
- Faciliter, par un **appui politique et institutionnel**, le report des échéances de crédit par les organismes bancaires, pour les agriculteurs qui le solliciteraient.

D. Solidarité et soutien politique

La crise encourage les **solidarités entre agriculteurs**. Le point de vente collectif de Belle-Ile a ainsi pris l'initiative de proposer des produits d'agriculteurs ou commerçants non-membres. A Oléron, les producteurs membres de l'association MOPS partagent leur production pour pouvoir répondre à la demande des clients et que les paniers proposés soient plus attractifs. Néanmoins, ces solidarités se construisent autour de **collectifs existants**.

Par ailleurs, **certains commerçants ont proposé des produits locaux dans leurs rayons**. A Oléron, un directeur de GMS a écoulé la production maraîchère d'un agriculteur ayant perdu ses débouchés en restauration commerciale. A Belle-Ile, une supérette ne pouvant plus être approvisionnée pour certains produits laitiers via le continent a intégré des productions locales dans ses rayons et a découvert les producteurs locaux par la même occasion.

Enfin, les élus insulaires ont dans l'ensemble montré de la bonne volonté dans le **maintien des marchés couverts ou de plein vent**, permettant aux agriculteurs concernés d'écouler leur production. Les marchés sont donc maintenus, avec parfois des horaires réduits, sur la quasi-totalité des îles. Certains élus ont également **incité les habitants à s'approvisionner localement** via la presse et les réseaux sociaux, voire, dans certains cas, se sont mobilisés pour faciliter le transport des produits indispensables à l'activité agricole.

Néanmoins, **l'absence de concertation pour la mise en place des horaires aménagés de bateau**, ainsi que la difficulté pour les agriculteurs à trouver un interlocuteur dans les communes pour lesquelles les élections n'ont pas pu être finalisées, créent des difficultés.

Cela souligne l'importance d'encourager ou de mettre en place dans les îles :

- des **démarches agricoles collectives, conduites en concertation avec les élus locaux au sein de projets à dimension territoriale,**
- des **circuits courts et de proximité** pour l'approvisionnement alimentaire insulaire.

Bilan

En dehors des **installations de jeunes agriculteurs** qui sont fortement impactées par la crise, et de certaines **filières spécifiques** (viande, sel, vigneron indépendants), les agriculteurs enquêtés sur les îles ont pu pour le moment **s'adapter à la situation**. Le début du confinement est intervenu dans une période à laquelle **le volume des productions à écouler est relativement faible**.

Des **baisses de chiffre d'affaires** sont toutefois déjà signalées, et les inquiétudes sont vives quant à la saison estivale à venir, qui représente la majeure partie du chiffre d'affaire annuel en vente directe. Pour certains, **la situation risque de se compliquer rapidement à partir de la fin du mois d'avril**. A ce jour, les agriculteurs ont très peu de visibilité sur la stratégie à adopter, et la plupart espèrent ne pas avoir à faire face à un « scénario pessimiste » dans lequel la totalité de la saison serait remise en cause.

Les activités qui pâtissent le moins de la situation sont celles installées depuis longtemps, autonomes (peu d'intrants, transformation sur place) et avec des débouchés réguliers sur l'année.

Il est crucial de mettre en œuvre, dès maintenant, des moyens permettant d'assurer rapidement l'évolution des exploitations et filières agricoles insulaires vers davantage d'autonomie et de résilience.

Annexe 1 : Modifications des dessertes maritimes

Ile	Opérateur	Fréquence normale	Fréquence crise (PTA)	Taux de service assuré
Belle-Ile-en-Mer	Compagnie océane	8 A-R/j	2 A-R/j, 1 le dimanche	25%
Belle-Ile-en-Mer	TMC (fret)	Dès que le bateau est rempli	Dès que le bateau est rempli	100%
Groix	Compagnie océane	5 A-R/j	2 A-R/j, 1 le dimanche	40%
Houat-Hoëdic	Compagnie océane	2 A-R/j	3 A-R/semaine	21%
Aix	Fouras-Aix - Service maritime de l'île d'Aix	8 A-R/j	2 A-R/j	25%
Yeu	Yeu Continent	2 à 6 A-R/j	0 à 2 A-R/j	25%
Ouessant	Penn Ar Bed	1 à 3 départs/j*	3 bateaux/ semaine	21%
Sein	Penn Ar Bed	1 à 2 départs/j*	3 bateaux/ semaine	21%
Batz	SARL Transport de fret (barge)	5 A-R/semaine	3 A-R/semaine	60%
Batz	Vedettes îles de Batz	11 A-R/j	2 A-R/j	18%
Bréhat	Brehat service (fret)	Sur demande	Aucune livraison	0%
Bréhat	Les vedettes de Bréhat	17 A/R jour	3 A/R jour	18%
Ile d'Arz	Bateau-bus du Golfe	12 A-R/j	6 A-R/j (uniquement sur réservation et en cas de nécessité le dimanche)	50%
Ré	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné
Oléron	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné
Noirmoutier	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné

* : l'aller et retour n'ont pas lieu le même jour